

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

M. Michaël VANMANSART

Le terrain concerné est situé

Rue Saint-Martin 33 à 7900 Leuze-en-Hainaut - cadastré 01 D 1034c

Le projet consiste en

**Isolation de la façade à rue d'une maison unifamiliale
mitoyenne + modification de voirie**

**Publicité en vertu de l'article D.IV.41 et R.IV.40-1 §1^{er} 7° du CODT - renvoyant
au décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous.**

Affichage le 12/03/2026

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 18/03/2026 au 16/04/2026**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général,
R. Bral

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie